

L'Investissement pour les personnes vulnérables par Hamed Ayachi

Publié le : 30/09/2020

Auteur : Olifan Group

Bonjour Hamed, vous êtes Consultant chez Olifan Group à Nice, expert en gestion de patrimoine des personnes vulnérables.

Tout à fait, après une carrière réussie de plus de 12 ans dans le secteur tutélaire (*tutelle et curatelle*) en qualité de mandataire et cadre de service, j'ai intégré la société Olifan et l'expertise Personne Vulnérable. Titulaire d'un D.U gestion du patrimoine des personnes protégées, j'ai plaisir à conseiller et à accompagner nos clients dans les problématiques patrimoniales complexes.

Tout d'abord, pouvez-vous nous dire en quoi consiste l'expertise Personne Vulnérable d'Olifan Group ?

Nous accompagnons et conseillons nos clients, groupes familiaux, tuteurs familiaux et professionnels de la tutelle (MJPM) avec des préoccupations patrimoniales complexes en présence de mineurs ou majeurs vulnérables, en situation de handicap. Nous accompagnons également nos clients et chefs d'entreprise pour anticiper la question de la dépendance et de la vulnérabilité.

Quels services et quels investissements proposez-vous aux personnes en situation de handicap et/ou faisant l'objet d'une mesure de protection ?

Notre maîtrise du droit des personnes en situation de handicap, du droit tutélaire et notre bonne maîtrise des dispositifs de l'aide sociale et de ses récupérations, nous permet de conseiller et accompagner nos clients sur des stratégies patrimoniales qui tiennent compte de ce contexte. Notre approche globale de la situation de nos clients, conseil avant tout, puis produits, nous distingue de la concurrence.

Nous proposons à nos clients en situation de handicap des investissements :

IMMOBILIER MUTUALISE

FINANCIER

IMMOBILIER PHYSIQUE

Quels sont les risques pour ce type de client ?

En pratique, il n'y a pas de rendement sans risque. Aussi, par notre sélection de l'offre de produits des compagnies avec lesquelles nous travaillons et en tenant compte du profil de risque et d'une proportion raisonnable d'investissement de son patrimoine, nous limitons fortement l'exposition des investissements sur les marchés financiers tout en bénéficiant d'une bonne rentabilité.

Vous proposez également un accompagnement dans la gestion patrimoines immobiliers, quelle est votre valeur ajoutée ?

Notre valeur ajoutée réside dans notre capacité à accompagner nos clients, les mandataires familiaux et professionnels dans la gestion de patrimoines immobiliers. Nous disposons d'une équipe spécialisée et un réseau national couvrant les grandes métropoles.

Cette organisation permet de :

- guider et conseiller, nos clients et les mandataires à toutes les étapes. L'objectif étant de les aider à prendre des décisions éclairées et conformes au droit.

- mobiliser et coordonner des acteurs de confiance, si besoin en urgence, partout en France : réalisation et conduite de travaux, professionnels de l'immobilier, professions juridiques...
- apporter une expertise immobilière et patrimoniale pour l'optimisation du patrimoine.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.